**INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE**

**IC - Recrutement d’un Consultant National (Chef de mission) chargé de conduire une étude de faisabilité d’installation d’une usine de transformation des fruits en jus, province de Rumonge.**

**Lieu de la mission : Bujumbura + selon la méthodologie proposée**

**Durée de la mission : 40 jours calendaires**

**Description : Etude de faisabilité d’installation d’une usine de transformation des fruits**

**en jus**

**Type de contrat : Consultant individuel**

**Nom du projet : Programme d’appui à la décentralisation et au développement économique local (PADDEL).**

Les soumissions à savoir une proposition technique et une proposition financière doivent être envoyées ; séparées, par e-mail jusqu’au **16 Octobre 2019 *à l'adresse :*** [***procurement.bi@undp.org***](mailto:procurement.bi@undp.org)avec la mention : **« Consultant National (Chef de mission) chargé de conduire une étude de faisabilité d’installation d’une usine de transformation des fruits en jus, province de Rumonge»**

1. **Contexte et justification de la mission**

Le programme d’appui à la décentralisation et au développement économique local (PADDEL) a été élaboré avec d’une de renforcer les capacités des acteurs locaux dans la mise en œuvre efficace des compétences transférées et d’autre part d’améliorer la performance économique du secteur privé local. A cet effet, cinq champs d’action ont été identifiés, à savoir : (i) Développement des entreprises (ii) Développement des Finances (iii) Renforcement de l’Administration Communale (iv) Amélioration de la participation citoyen/ne (v) Amélioration de partage des bonnes pratiques sur la décentralisation et le développement économique local.

Dans l’optique de développer des entreprises, renforcement de l’Administration Communale et améliorer le partage des bonnes pratiques, un projet d’intercommunalité a été identifié par les cinq Communes (Rumonge, Muhuta, Burambi, Buyengero et Bugarama) de la Province de Rumonge. Il s’agit de la mise en place d’une usine de transformation des fruits en jus. En effet, les Communes de la Province de Rumonge ont une forte production des fruits avec une faible capacité de transformation et conservation de ces produits. Ce projet d’intercommunalité va booster la production des fruits, servir comme marché pour les producteurs (femmes/hommes) des fruits, créer de l’emplois aux jeunes et aux femmes, améliorer la conservation des fruits et inciter l’exportation des jus de fruits vers d’autres pays. Les leçons apprises seront utilisées pour développer une approche d’appui aux initiatives d’intercommunalité.

C’est dans ce contexte que le PNUD a besoin des services d’un consultant national (chef de mission) pour la réalisation d’une étude de faisabilité d’installation d’une usine de transformation des fruits en jus dans la province de Rumonge. Le consultant national formera une équipe d’experts nationaux qui travaillera en étroit collaboration avec le Directeur Général du Développement Local (Ministère en charge du Développement Local), Gouverneur de la province de Rumonge, le Fonds National d’Investissement Communal (FONIC), les Administrateurs Communaux des communes concernées et le PNUD. L’étude permettra aux différentes parties prenantes de connaître la viabilité ainsi que les implications économique et organisationnelles de l’usine.

1. **Objectifs de la mission**

**Objectif principal :**

* Analyser la viabilité et les implications économiques et organisationnelles d’un projet d’intercommunalité sur l’installation d’une usine de transformation des fruits en jus dans la province de Rumonge.

**Objectifs spécifiques :**

* Etablir un cahier de charge des équipements à acheter et bâtiments à construire ;
* Faire la conception de la ligne de production, le plan d’implantation des équipements et déterminer les coûts des équipements ;
* Faire le plan d’affaire en se référant aux résultats de l’étude.

Pour ce faire, le consultant aura pour principales tâches de :

* Former une équipe de 4 experts nationaux donc lui-même, 1 Ingénieur Agro économiste (membre de l’équipe), 1 Ingénieur Civile (membre de l’équipe) et 1 Ingénieur du processus (membre de l’équipe) ;
* Evaluer la disponibilité de la matière première (fruits) et perspective d’augmentation de la production de la matière première ;
* Collaborer avec le Gouverneur de la Province et les Administrateurs Communaux pour localiser le terrain, évaluer/établir le devis estimatif et faire le plan d’implantation ;
* Déterminer la capacité de production des équipements et faire l’étude de rentabilité de l’usine ;
* Faire valider le cahier de charge par le Gouverneur et les Administrateurs Provinciaux ;
* Effectuer un voyage à l’extérieur du Burundi pour visiter le fabricant des équipements afin de déterminer le type et spécification d’équipements à installer dans l’usine ;
* Déterminer le processus de production afin de calibrer convenablement les équipements ;
* Faire une synthèse du plan d’affaire ;
* Rédiger un rapport des résultats de l’étude ;
* Animer un atelier de validation du rapport de l’étude.

**Missions de terrain :**

Le consultant devra prévoir dans son offre les frais nécessaires à la réalisation d’une mission de terrain :

* Communes de Rumonge, Muhuta, Burambi, Buyengero et Bugarama pour une durée n’excédant pas 15 jours, pour établir le cahier de charge des équipements et bâtiments en collaboration avec les Autorité locales et les autres parties prenantes impliques ;
* Voyage à l’extérieure du Burundi pour une durée n’excédant pas 10 jours, pour discuter les spécifications des équipements avec un fabricant potentiel.

1. **Résultats les livrables et les délais de réalisation**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Résultats attendus | Livrable(s) | Délais de réalisation |
| Résultat 1 : Un cahier de charge des équipements et bâtiments de l’usine est établit. | Spécifications techniques des équipements et du bâtiment | 20 jours après le démarrage effective de la mission. |
| Résultat 2 : La ligne de production, le plan d’implantation des équipements et le devis estimatif sont connus. | Un plan architectural avec devis estimatif. | 33 jours après le démarrage de la mission. |
| Résultat 3 : Un plan d’affaire établit. | Un plan d’affaire | 40 jours après le démarrage de la mission. |

**Critère de qualité**

* Une bonne compréhension de la mission
* Une méthodologie pertinente et un calendrier réaliste de mise en œuvre des activités
* Délais et qualité de production des livrables
* Validation du rapport de la mission par le PNUD et les autres parties prenantes.

1. **Qualifications**

Qualification académique :

* Etre titulaire d’un diplôme d’ingénieur industriel ou un diplôme similaire.

Expérience professionnelle :

* Au moins 5 ans d’expérience l’élaboration des projets industriels ;
* Expérience dans la gestion d’une équipe d’experts ;
* Avoir une expérience avec le SNU ou avec d’autres organisations internationales œuvrant dans le domaine de l’agro-industrie serait un atout.

Compétences et aptitudes :

* Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe ;
* Excellences capacités de communication rédactionnelles ;
* Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision ;
* Maitrise de la langue française et bonne connaissance de l’anglais ;
* Bonne maitrise des outils informatiques (MS WORD, EXCEL, POWERPOINT, INTERNET, etc).

1. **Documents à fournir dans le dossier de candidature**

Les consultants nationaux intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

***Une proposition technique***

* Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature ;
* Brève présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée selon les résultats/livrables de la mission ;
* CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références et leurs contacts ;
* Formulaire P11 dûment rempli et signé.
* Composition de son équipe pour conduire l’étude : CV des membres exigés de son équipe selon les profils suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| **Poste** | **Profil** |
| 1 Ingénieur Agro économiste (membre de l’équipe) | * Au moins un diplôme d’ingénieur Agronome option économie ou diplôme similaire * Au moins 5 ans d’expérience dans le domaine de l’agro-industrie. * Capacités à établir des relations avec des autorités locales et des populations à la base. |
| 1 Ingénieur Civile (membre de l’équipe) | * Au moins un diplôme d’ingénieur génie civil ou diplôme similaire * Au moins 5 ans d’expérience dans la construction des bâtiments industriels. * Capacités à établir des relations avec des autorités locales et des populations à la base. |
| 1 Ingénieur du processus (membre de l’équipe) | * Au moins un diplôme d’ingénieur mécanique/structures ou processus ou diplôme similaire. * Au moins 5 ans dans la valorisation/transformation industrielle des produits agricoles. * Capacités à établir des relations avec des autorités locales et des populations à la base. |

***Une proposition financière***

* La proposition financière doit être soumise sur la base de l’approche forfaitaire (lump sum) et libellée en BIF.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les honoraires et les perdiems sur terrain, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus.

Le réalisme des coûts indiqués pour le voyage pourra être vérifié par le PNUD, soit en exigeant la présentation de justificatifs d’achat du titre de voyage, soit en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché aux dates et pour les trajets concernés.

Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l’offre financière telle qu’acceptée par le PNUD, quelle qu’en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l’avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD. Pour la présente mission, les paiements seront effectués comme suit

\* Paiement des perdiems et frais logistiques (déplacements, communication, etc …) à l’entrée en mission

\* Paiement des honoraires au terme de la mission et après remise du rapport final validé.

**Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d’évaluation technique**. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l’évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l’objet des TDR.

En cas d’insatisfaction justifiée, le PNUD se réserve le droit de ne pas considérer le candidat.

Les consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

*Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au consultant dont l’offre aura été évaluée et confirmée comme :*

* + *En adéquation avec les Termes de Référence de la mission*
  + *Ayant obtenu le plus haut score à l’évaluation combinée de l’offre technique et financière.*

*\* Evaluation Technique : 70 %*

*\* Evaluation financière : 30 %*

*Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés pour l’évaluation financière.*

**Grille Evaluation :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Max. Point (70 pts)** |
| Au moins un diplôme d’ingénieur industriel ou un diplôme similaire. | Critère exclusif |
| Maitrise de la langue française comme langue de travail | Critère exclusif |
| Au moins 5 ans d’expérience l’élaboration des projets industriels. | Exclusif pour le minimum requis – notation pondérée pour années supplémentaires pertinentes / 15 |
| Evaluation de la compréhension des TDR. | /10 |
| Présentation de l’approche méthodologique et de l’organisation de la mission envisagée selon les résultats/livrables de la mission. | /30 |
| Evaluation du profil des membres de l’équipe. | /15 |

***N.B.***

Les candidat (e)s sont tenus de se renseigner sur les [**Conditions Générales des Contrats Individuels**](http://www.cd.undp.org/hr/Conditions_Générales_IC.pdf).

**Annexe 1 - Conditions générales des Contrats Individuels**

****

**Annexe 2 – P11 (SC & IC)**

****